

Appel à contribution Spirale 62 (juin 2018)

Coordination : Bettina Berton, Claudine Leleux

« Pratiques de philosophie et enseignement moral et civique à l'école primaire : quelles articulations (Belgique, France, Québec, Suisse) ? »

Des pratiques scolaires de philosophie avec les enfants se sont développées, entre autres, dans différents pays francophones (Belgique, France, Suisse, Québec) depuis une trentaine d'années, sous l'influence initiale des travaux de Matthew Lipman (1991) outre-Atlantique.

Dans certains de ces pays, il se trouve que l'institution scolaire s'est emparée des pratiques de philosophie avec les enfants, à leur naissance, pour la mise en œuvre d'un enseignement moral et/ou civique, quel que soit le nom qu'on lui donne - *cours de morale non confessionnelle* et nouveau *cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté* en Belgique (Leleux 2017), *cours d'éthique et culture religieuse* au Québec (Gagnon, 2015) et en Suisse. En France, une récente refonte des programmes a eu lieu, qui introduit un cours d'Enseignement Moral et Civique (EMC)¹, dont le programme suggère le recours à la discussion philosophique dans les exemples de pratiques.

Deux reconstructions de la philosophie avec les enfants peuvent être plus particulièrement mises au jour, déjà pointées dans le premier bilan dressé autour des pratiques, dans le n°35 de la revue *Spirale* (2005). Elles inspirent certaines des pratiques scolaires et des recherches dans ces différents pays. L'une, proposée par Lipman, fait de la philosophie avec les enfants une discipline générique et une méthode. Elle a de l'influence en Belgique (Leleux, 2009) et au Québec (Gagnon, 2015) et plus modestement en France et en Suisse (Heinzen, 2015). L'autre proposée par Tozzi, en fait une méthode et aussi une « expérience existentielle » (Berton, 2015). Elle est reprise notamment en France² et en Suisse (Frieden, 2015). On peut dire que c'est, en partie, la « diversité des cultures philosophiques selon les pays qui conditionne les principes de la mise en œuvre de la philosophie pour enfants » (Loeffel, 2009) et parfois aussi les relations entretenues avec les traditions d'enseignement universitaire et scolaire de la philosophie (Berton, 2015). À ce sujet, force est de constater que ces pratiques ont leurs détracteurs, notamment en France, autour de la question de leur légitimité : légitimité en termes d'âge et de capacités psychologiques et cognitives de jeunes élèves, de culture acquise, de légitimité proprement philosophique (Chateau³, 2004).

Selon Lipman, l'introduction de la philosophie auprès des enfants se justifie par une finalité prioritaire : la formation du jugement, comme « accès à un degré supérieur de réflexion » (1991), dans un monde où les connaissances sont rapidement obsolètes. Pour lui, la philosophie, à la condition d'une refonte pour convenir à des enfants (*ibid.*), est par excellence la discipline capable de former une « personne raisonnable et sensée ». Il propose de travailler à partir de romans, qui se veulent représentatifs des doctrines et d'un « noyau de concepts »

¹ Bulletin officiel spécial n° 6 du 25 juin 2015, MEN.

² cf. *infra*. Connac : 2009, Chirouter : 2012.

³ Inspecteur Général honoraire de l'Éducation nationale en philosophie

de la tradition philosophique (Lipman, 1991), pour dégager des valeurs humanistes dans un dispositif de discussion, qui transforme la classe en « communauté de recherche », par emprunt à Dewey.

En France, selon Tozzi (2008), la philosophie à l'école primaire est en rupture avec la *philosophie*, en tant que discipline savante et scolaire. Elle consiste dans une « “discussion à visée philosophique” DVP », lorsque les questions traitées sont existentielles, essentielles pour la condition humaine (Tozzi, 2006). Pour sa mise en œuvre, Tozzi reprend à Lipman l'idée de constituer la classe en une « communauté de recherche ». Au cœur de la discussion, *philosopher* consiste dans trois processus de pensée : « problématiser, conceptualiser, argumenter ». Avec ces trois « exigences intellectuelles », Tozzi formule ce qu'il estime être une « matrice didactique du *philosopher* » (*ibid.*). Un certain nombre de chercheurs français s'inscrivent dans sa mouvance, lorsqu'ils reprennent à leur compte cette matrice, la constitution d'une communauté de recherche, le nom de DVP, en même temps qu'ils proposent des voies propres : la DVP comme une « nouvelle institution » de la classe coopérative et de la pédagogie institutionnelle (Connac, 2009), la littérature de jeunesse comme voie d'accès à la philosophie (Chirouter, 2012).

À côté de ces recherches, d'autres se développent, d'inspiration psychanalytique (Lévine, 2008), en psychologie, qui étudient la progression cognitive des élèves et en psycholinguistique (Auriac-Slusarczyk, 2007, 2015). D'autres encore, menées en philosophie, interrogent l'émergence d'une nouvelle discipline (Goubet & Marsal, 2015), la possibilité d'engager un rapport au savoir défini philosophiquement (Goubet, 2015). Enfin, des travaux en didactiques des disciplines interrogent les dimensions scolaire et disciplinaire des contenus d'enseignement et d'apprentissage des pratiques de débat philosophique (Destailleur, 2014 ; Berton, 2015), leurs références et leurs frontières (Berton, 2015).

Objectifs du numéro

Ce numéro de *Spirale* vise à recenser les recherches qui ont pris pour objet la relation entre les pratiques philosophiques à l'école primaire et l'enseignement moral et civique, aussi bien au Québec, en Suisse, en Belgique qu'en France. D'un côté, l'articulation des pratiques de philosophie avec l'enseignement moral et civique peut sembler leur assurer une certaine visibilité et une stabilisation et leur permettre une ouverture sur la morale et la citoyenneté. D'un autre côté, elle peut aussi présenter le risque d'un mouvement de fermeture sur ces deux dimensions, en lieu et place d'une interrogation appropriée à la pensée enfantine, de la diversité des domaines de l'existence et de la connaissance. C'est pourquoi, une des questions, en particulier, à laquelle ce numéro de *Spirale* voudrait apporter une réponse est celle de savoir dans quelle mesure et comment les pratiques et les dispositifs d'apprentissage de philosophie avec les enfants peuvent s'inscrire dans l'enseignement moral et civique sans perdre leur objectif – apprendre à philosopher.

Les entrées peuvent être variées :

– Différents programmes construisent la philosophie avec les enfants et ses dispositifs comme une « méthode » (Lipman, 1991), à côté d'exercices, la clarification des valeurs, le débat argumenté, les dilemmes moraux, les jeux de rôle (Programmes d'enseignement moral et civique en France, 2015). Les contenus d'enseignement sont alors assignés de l'extérieur. Comment, dans ce cas, rendre compte des pratiques, de leur construction, entre méthode et discipline scolaire, de leurs relations avec un enseignement moral et civique et de leurs éventuelles relations avec une discipline *philosophie* existante ?

- Les pratiques et les dispositifs s’inscrivent-ils et comment, dans la finalité de l’apprentissage de la pensée et du philosophe, en se gardant de « toute entreprise de normalisation morale ou civique » (Leleux, 2009) ou bien encore de toute reprise dans les ornières de la forme scolaire, cet écueil qui sans cesse guette l’enseignement moral et civique, dans sa construction historique (Audigier, 2002) ? Et finalement ces pratiques et ces dispositifs participent-ils d’une reconfiguration de l’enseignement civique et moral et comment ?
- Dans la perspective d’une scolarisation des pratiques et de leur pérennisation, quels sont les objets d’apprentissage, contenus d’enseignement, modalités de traitement spécifiques, qui développent le jugement moral et citoyen ? Des « manières d’agir-penser-parler » fondatrices d’une « communauté discursive » spécifique (Bernié, 2002) sont-elles mises en jeu, qui favorisent le pluralisme des opinions et des croyances dans un régime démocratique, tout en faisant droit à un régime de vérité ?
- Comment les dispositifs qui s’appuient sur la littérature de jeunesse s’articulent-ils avec un enseignement moral et civique ? La discussion et l’élucidation des dimensions morales et citoyennes de l’existence évitent-elles et comment, le risque d’appauvrissement des champs que la littérature ouvre et permet d’apprendre à penser ?
- Comment le sujet des discussions est-il envisagé, dans la perspective d’un apprentissage de contenus d’enseignement, autrement dit quelles parts respectives sont accordées à l’enfant (soit le sujet social), à l’élève (soit le sujet scolaire) et à l’apprenant (soit le sujet didactique) et selon quelles relations entre eux (Daunay, Fluckiger & Hassan, 2011) ?
- Comment penser l’évaluation et selon quelles modalités, à partir du constat de son absence jusqu’à présent, dans les recommandations en France (Berton, 2015) ?
- Quels dispositifs et contenus de formation initiale et continue des enseignants sont engagés, qui articulent philosophie pour enfants et enseignement moral et civique, selon quelles finalités et y observe-t-on des tensions ?

Les champs de recherche impliqués sont ceux de la psychologie, de la philosophie, de l’anthropologie, des sciences du langage, de la sociologie, des didactiques des disciplines, des didactiques professionnelles. Les études pourront présenter spécifiquement l’intérêt et les limites des démarches et dispositifs de philosophie avec des enfants dans un pays francophone au choix ou bien encore proposer une approche comparatiste entre différents pays. Elles pourront porter sur des ouvrages ou des collections littéraires ou philosophiques pour enfants, sur des recommandations, sur des entretiens avec des praticiens et/ou des élèves, sur des séances de classe, du point de vue des interactions langagières ou non langagières ou des gestes professionnels enseignants.

Références

- Audigier F. (2002) « L'éducation civique dans l'école française ». URL : http://www.sowi-onlinejournal.de/2002-2/france_audigier.htm (1-21).
- Auriac E. (2007) « Approche psychosociale de la discussion à visée philosophique comme praxis scolaire (élève), champ de formation (enseignant) et objet de recherche (pragmatique du discours) » — in Tozzi M. (dir) : *Apprendre à philosopher par la discussion. Pourquoi ? Comment ?* Bruxelles : De Boeck (109-122).
- Auriac-Slusarczyk E. & Coletta J.-M. (dir.) (2015) *Les ateliers de philosophie : une pensée collective en acte*. Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal.
- Bernié J.-P. (2002) L'approche des pratiques langagières scolaires à travers la notion de « communauté discursive » : un apport à la didactique comparée ? *Revue Française de pédagogie* n° 141(77-88).
- Berton B. (2015) *Le débat philosophique à l'école primaire : une identité en construction*. Thèse de doctorat sous la direction de Bertrand Daunay. 3 tomes. Villeneuve d'Ascq : URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01282139> ;
- Chateau J.-Y. (2004) La « philosophie » à l'école primaire. Actes du colloque inter-académique de mars 2003, Balaruc-les-Bains, académie de Montpellier. Paris : MENSUR-DESCO (29-52).
- Chirouter E. (2012) « Philosopher avec les enfants dès l'école élémentaire grâce à la littérature : analyse d'un corpus de trois années d'ateliers de philosophie en cycle 3 » — in : Tozzi M. & Chirouter E. *Recherches en éducation* n°13 (31-52).
- Connac S. (2009) *Apprendre avec les pédagogies coopératives*. Paris : ESF.
- Daunay B., Fluckiger C. & Hassan R. (dir.). (2015) *Les contenus d'enseignement et d'apprentissage*. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux (19-40).
- Daniel M.-F. (1997) *La philosophie et les enfants*. Bruxelles : de Boeck.
- Destailleur A. (2014) *Configurations disciplinaires du débat au cycle 3*, Thèse de doctorat sous le direction de Delcambre I. Villeneuve d'Ascq : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01164628/document> ;
- Frieden N. (2015) « Philosopher » : une nouvelle pratique philosophique et ses enjeux pour les professeurs — in : Goubet J.F. & Marsal E. (dir.) *Philosopher avec des enfants, une discipline nouvelle ?* Zurich : Lit Verlag (121-136).
- Gagnon M. (2015) La philosophie pour enfants au Québec : un état des lieux ou le mythe déboulonné — in : Goubet J.-F. & Marsal E. (dir.) *Philosopher avec des enfants, une discipline nouvelle ?* Zurich : Lit Verlag (137-154).
- Goubet J.-F. & Marsal E. (dir.) (2015) *Philosopher avec des enfants, une discipline nouvelle ?* Zurich : Lit Verlag.
- Heinzen S. (2015) « La philosophie pour enfants et la pensée complexe à l'école » — in : Goubet J.-F. & Marsal E. (dir.) *Philosopher avec des enfants, une discipline nouvelle ?* Zurich : Lit Verlag (109-120).
- Leleux C. (2009) « La discussion philosophique pour développer le jugement moral et citoyen ? » — *Revue française de pédagogie* n°166. URL : <https://rfp.revues.org/pdf/1271>
- Leleux C., Lantier J. & Rocourt C. (À paraître en 2017) *Éducation à la philosophie et la citoyenneté. Didactique et séquences*. Bruxelles : De Boeck.

- Lévine J. (2008) *L'enfant philosophe, avenir de l'humanité ?* Issy-les-Moulineaux : ESF.
- Lipman M. (1991/2006) *À l'école de la pensée, Enseigner une pensée holistique*. Bruxelles : De Boeck.
- Loeffel L. (dir.) (2009) *École, morale laïque et citoyenneté aujourd'hui*. Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires Septentrion.
- Queval S. (coord.) (2005) *Philosopher avec des enfants*. Spirale n°35.
- Sasseville & Gagnon M. (2012) *Penser ensemble à l'école*. Laval : PUL.
- Tozzi M. (2006) *Débattre à partir des mythes. À l'école et ailleurs*. Lyon : Chronique Sociale.
- Tozzi M. (2008) « Lipman, Lévine, Tozzi : différences et complémentarités » — in : Leleux C. (dir) : *La philosophie pour enfants. Bruxelles. Le modèle de Lipman en discussion*. Bruxelles : De Boeck (95-115).

Calendrier

Nous attendons **pour le 15 juin 2017** un résumé d'une page présentant le projet d'article envisagé. Vous veillerez à y indiquer précisément :

- vos noms, prénoms
- votre institution
- votre adresse postale professionnelle et une adresse électronique
- un titre d'article

Le texte doit aussi préciser clairement la/les question(s) que vous envisagez de traiter, le cadre théorique dans lequel vous vous inscrivez, les choix méthodologiques et les données sur lesquelles vous travaillez, ainsi que quelques résultats, même très provisoires.

Les propositions sont à envoyer en fichier attaché (en format .doc ou .docx) à

- bettinaberton@wanadoo.fr
- claudine.leleux@skynet.be

L'intitulé du fichier sera rédigé ainsi : Spirale62_votre nom.doc (ou .docx)
L'article attendu pour le 20 décembre 2017 sera rédigé **en suivant strictement les options rédactionnelles de la revue** : <http://spirale-edu-revue.fr/spip.php?article635>. La contribution ne peut excéder 30.000 signes (espaces blancs compris).